#### **STRATEGIA 2025-2026**

# Office of the Commissioner for Federal Judicial Affairs Canada Core Areas of Expertise

Canada, renowned for its strong democratic principles and adherence to the rule of law, boasts a judiciary that is principled, independent, and impartial. Canada operates under a bijural legal system where common law and civil law traditions coexist, enriching its legal landscape and offering diverse perspectives on judicial matters. This dual legal heritage, combined with Canada's official bilingualism in English and French, and its multicultural judiciary—comprising judges who represent various ethnic backgrounds and speak multiple languages—positions Canada as a global exemplar of judicial values worthy of emulation. This linguistic and cultural diversity is a significant asset when deploying professional expertise abroad, enhancing the ability to connect with diverse legal systems and fostering effective collaboration.

Playing a pivotal role in supporting the 1,200 federally appointed judges in Canada, the <u>Office of the Commissioner for Federal Judicial Affairs</u> (FJA) ensures that the judiciary operates with independence and efficiency. By providing essential services and support, FJA upholds the integrity of Canada's judicial system.

Building on nearly three decades of experience in <u>international judicial development</u>, FJA has cultivated unparalleled expertise in sharing Canada's judicial practices with legal representatives around the world. By adapting its training programs and ethical guidelines, facilitating access to the expertise of Canadian court administrators and technical advisors, and organizing seminars featuring comparative legal analysis and processes, FJA extends Canada's judicial knowledge globally. Integral to Canada's commitment to international development, FJA's collaborations highlight its dedication to promoting justice and equality worldwide.

Through the Technical Assistance Partnership (TAP-FJA) project, FJA deploys experts to provide technical assistance, sharing Canadian expertise with developing countries. Aligned with Canada's Feminist International Assistance Policy (<u>FIAP</u>) and aimed at strengthening bilateral relationships as well as engaging Canadians, TAP promotes Canada's leadership on the global stage.

#### FJA's expertise in providing judicial assistance extends to the following areas:

#### 1. Strengthening Judicial Independence

- Separation of Powers:
  - Emphasizing the separation among the legislative, executive, and judicial branches of government.
- Judicial Appointments and Financial Independence:
  - Promoting transparent, merit-based judicial appointments.
  - Ensuring compensation and benefits that secure financial independence for judges.
- Judicial Ethics and Accountability:
  - Developing and implementing codes and principles of judicial ethics.
  - Establishing judicial ethics advisory committees.
  - Creating disciplinary policies and procedures related to judicial conduct.
- Internal Communication Channels:
  - Providing protected and confidential communication channels for judges.
- Transparency and Anti-Corruption Measures:
  - Implementing measures to enhance transparency and combat corruption within the judiciary.
- Promoting Diversity within the Judiciary:
  - Encouraging representation of racial, ethnic, and gender identities within the judiciary.

## 2. Strengthening Administration and Management of Courts

- Providing skills-development training for judges and court administrators in areas such as:
  - Court operations
  - Client service
  - Strategic planning and budgeting
  - Technological training and modernization
  - Case-flow management
  - Alternative dispute resolution

## Emerging Technologies:

Addressing emerging issues of Artificial Intelligence in court systems.

# Institutionalizing Court Improvements:

 Developing national policies and training programs to institutionalize successful court improvements.

## • Managing stakeholder input to improve court administration

Bench/Bar committees and other forms of stakeholder consultation

## 3. Enhancing Access to Justice

# Identifying and Addressing Barriers:

- Identifying legal and administrative barriers such as case backlogs and procedural rights.
- Strengthening mechanisms to advance the rights and interests of women and girls, the poor, vulnerable, and marginalized groups.

## Demystifying the Courts:

- Making the work of the courts more accessible and understandable to the public.
- Enhancing access to family, civil, and criminal justice.
- Providing tools for self-represented litigants.

# Establishing Specialized Courts:

- Drawing on Canada's experience with:
  - Integrated domestic violence courts
  - > Family courts
  - Youth courts
  - > Indigenous courts
  - Drug courts
  - Mental health courts.

## • Alternative Dispute Resolution:

Promoting mechanisms for alternative dispute resolution to alleviate court burdens.

## 4. Building Public Confidence in the Judiciary

# • Open Court Principle:

Promoting public access to courts and live-streaming of proceedings.

# Transparent Decisions:

- Ensuring publication and availability of court decisions to the public and legal communities.
- Using plain language in court decisions to enhance understanding.

#### Court-Media-Public Communications:

- Enhancing communications through Court Media Liaison Committees.
- Introducing roles such as court judge speakers and press secretaries.

# Communication Strategies:

Developing strategies for managing high-profile cases.

#### Media Training:

Providing rules and training on media access to court information, proceedings, and files.

#### Digital Accessibility:

Building and maintaining user-friendly court websites.

#### Social Context Training:

Training to overcome stereotypes and unconscious biases within the judiciary.

# 5. Promoting Gender Equality and Empowerment

# • Gender Equality Training:

 Training judges and court administrators on gender equality and its integration into judicial reforms.

## Equal Access to Justice:

- Ensuring women and girls have equal access to justice.
- Providing equal protection of rights related to marriage, divorce, inheritance, property, and land ownership.

### Addressing Gender-Based Violence:

- Combating sexual and gender-based violence.
- Bringing perpetrators to justice.
- Protecting complainants and witnesses (both adult and child) during court proceedings.

## • Promoting Gender Equality in Jurisprudence:

 Developing jurisprudence in substantive areas such as labour and employment law that promotes gender equality.

## • Diversity in the Judiciary:

Promoting racial, ethnic, and gender diversity within the judiciary.

## • Engagement with Civil Society:

Engaging with rights and equality-focused civil society groups.

## 6. Advancing Human Rights and Rule of Law

## • Empowering Populations on Rights:

 Creating awareness about democratic, human, equality, language, refugee, and Indigenous peoples' rights.

# • Ensuring Protection of Constitutional and Other Legislative Statements of Human Rights

 Jurisprudential approaches to interpretation of constitutional rights, human rights codes and statutes, etc.

## Preventing Discrimination and Abuse:

Implementing practices to prevent discrimination and human rights abuses.

#### Global Legal Integration:

 Integrating domestic justice systems with international and transnational laws and standards.

#### Legal Responses to Globalization:

Addressing globalization challenges and strengthening intellectual property protections.

# • Combating Cybercrime and Transnational Crime:

Developing responses to cybercrime and transnational criminal activities.

#### Engagement with Civil Society:

Collaborating with rights and equality-focused civil society groups.

#### 7. Justice in a Global World

## • International Trade Law and Dispute Resolution:

Navigating international trade agreements and resolving cross-border commercial disputes.

## • Anti-Terrorism and National Security Laws:

Balancing security measures with the protection of civil liberties and human rights.

# • Environmental Justice and Climate Change:

Addressing legal challenges related to environmental protection and sustainability.

## • Climate Change Litigation:

Developing jurisprudence on climate change responsibility and mitigation efforts.

#### Migration and Refugee Law:

Ensuring fair treatment and legal protection for displaced persons.

## Asylum Procedures and International Protection:

 Strengthening legal frameworks for asylum seekers and refugees in line with international standards.

#### • Transitional Justice and Post-Conflict Reconciliation:

 Assisting in the establishment and operation of tribunals to address war crimes and crimes against humanity.

## • Truth and Reconciliation Processes:

- Facilitating restorative justice initiatives in post-conflict societies.
- Human Trafficking and Modern Slavery:
  - Enhancing legislation to prevent human trafficking and protect victims.

# 8. Strengthening Indigenous Justice Systems

## • Recognition of Indigenous Legal Traditions:

- Supporting the integration of Indigenous laws and customs within the national legal framework.
- Facilitating dialogues between Indigenous and non-Indigenous legal systems.

## Establishing and Supporting Indigenous Courts

- Drawing on Canada's experience with Indigenous courts to address the specific needs of Indigenous communities.
- Promoting restorative justice practices that reflect Indigenous values and traditions.

## • Enhancing Access to Justice for Indigenous Peoples

- Identifying and removing barriers that Indigenous peoples face in accessing justice.
- Providing culturally appropriate legal services and support.

# • Capacity Building and Cultural Competency Training

- Offering training for judges and court personnel on Indigenous histories, cultures, and legal issues.
- Enhancing cultural competency within the judiciary and court administration.

## • Community Engagement and Collaboration

- Collaborating with Indigenous leaders and organizations to ensure justice initiatives meet community needs.
- Encouraging Indigenous participation in judicial appointments and decision-making processes.

**Please note** that sitting judges are generally not available for field deployment beyond two weeks per mission, with limited exceptions. However, FJA can facilitate technical visits to Canada, provide remote support, or organize multiple missions within the same technical assistance initiative.

## IF YOU ARE CONSIDERING TO SUBMIT A TAP PROPOSAL FOR FJA PLEASE CONTACT:

Nataliya Horodetsky : <u>Nataliya.Horodetsky@fja-cmf.gc.ca</u>

Ian Morrison : Ian.Morrison@fia-cmf.gc.ca

For more information see: <u>Technical Assistance Partnership Project – Federal Judicial Affairs Canada | Canadian Institute for the Administration of Justice</u>

#### **STRATEGIA 2025-2026**

# Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale Canada Principaux domaines d'expertise

Le Canada, avec ses fortes traditions de démocratie et de primauté du droit, s'enorgueillit d'un pouvoir judiciaire fondé sur des principes, indépendant et impartial. Le Canada fonctionne selon un système bijuridisme où les traditions de common law et de droit civil coexistent, enrichissant son paysage juridique et offrant des perspectives diverses sur les questions judiciaires. Ce double héritage juridique, combiné au bilinguisme officiel du Canada en anglais et en français, et à sa magistrature multiculturelle - composée de juges représentant diverses origines ethniques et parlant plusieurs langues - positionne le Canada comme un exemple mondial de valeurs judiciaires dignes d'émulation. Cette diversité linguistique et culturelle est un atout important lorsqu'il s'agit de déployer une expertise professionnelle à l'étranger, en améliorant la capacité d'entrer en contact avec divers systèmes juridiques et en favorisant une collaboration efficace.

Jouant un rôle essentiel dans le soutien des 1 200 juges de nomination fédérale au Canada, le <u>Commissariat à la magistrature fédérale</u> (CMF) veille à ce que la magistrature fonctionne avec indépendance et efficacité. En fournissant des services et un soutien essentiel, le CMF préserve l'intégrité du système judiciaire canadien.

S'appuyant sur près de trois décennies d'expérience en matière de <u>développement judiciaire international</u>, le CMF a acquis une expertise inégalée dans le partage des pratiques judiciaires du Canada avec les représentants juridiques du monde entier. En adaptant ses programmes de formation et ses lignes directrices en matière de déontologie, en facilitant l'accès à l'expertise des administrateurs judiciaires et des conseillers techniques canadiens, et en organisant des séminaires présentant des analyses et des processus juridiques comparatifs, le CMF étend les connaissances judiciaires du Canada à l'échelle mondiale. Les collaborations du CMF, qui font partie intégrante de l'engagement du Canada en matière de développement international, soulignent sa volonté de promouvoir la justice et l'égalité dans le monde entier.

Dans le cadre du projet de partenariat d'assistance technique (PAT-CMF), le CMF déploie des experts pour fournir une assistance technique et partager l'expertise canadienne avec les pays en développement. Aligné sur la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du Canada et visant à renforcer les relations bilatérales ainsi qu'à mobiliser les Canadiens, le PAT promeut le leadership du Canada sur la scène internationale.

# L'expertise du CMF en matière d'assistance judiciaire s'étend aux domaines suivants :

- 1. Renforcer l'indépendance judiciaire
  - Séparation des pouvoirs :
    - Mettre l'accent sur la séparation entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.
  - Nominations judiciaires et indépendance financière :
    - Promouvoir des nominations judiciaires transparentes et fondées sur le mérite.
    - Garantir une rémunération et des avantages qui assurent l'indépendance financière des juges.
  - Éthique judiciaire et responsabilité :
    - Élaborer et mettre en œuvre des codes et des principes d'éthique judiciaire.
    - Mise en place de comités consultatifs d'éthique judiciaire.
    - Élaborer des politiques et des procédures disciplinaires liées à la conduite des juges.
  - Canaux de communication interne :
    - Fournir aux juges des canaux de communication protégés et confidentiels.
  - Transparence et mesures anti-corruption :
    - Mettre en œuvre des mesures visant à renforcer la transparence et à lutter contre la corruption au sein du système judiciaire.
  - Promouvoir la diversité au sein du pouvoir judiciaire :
    - Encourager la représentation des identités raciales, ethniques et de genre au sein du pouvoir iudiciaire.
- 2. Renforcer l'administration et de la gestion des tribunaux

## Fournir une formation de développement des compétences aux juges et aux administrateurs des tribunaux dans des domaines tels que :

- Opérations des tribunaux.
- Service à la clientele.
- Planification stratégique et budgétisation.
- Formation technologique et modernization.
- Gestion des cas.
- Mécanisme alternatifs de résolution des conflits.

## • Technologies émergentes :

Aborder les questions émergentes de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires.

#### Institutionnaliser l'amélioration des tribunaux :

• Développer des politiques nationales et des programmes de formation pour institutionnaliser les améliorations réussies des tribunaux.

#### Gérer la contribution des parties prenantes pour améliorer l'administration des tribunaux

 Comités de liaison entre la magistrature Fédérale et le Barreau et autres formes de consultation des parties prenantes.

## 3. Améliorer l'accès à la justice

#### • Identifier et lever les obstacles :

- Identifier les obstacles juridiques et administratifs, tels que les retards dans le traitement des dossiers et les droits procéduraux.
- Renforcer les mécanismes visant à promouvoir les droits et les intérêts des femmes et des filles, des pauvres, des vulnérables et des groupes marginalisés.

#### Démystifier les tribunaux :

- Rendre le travail des tribunaux plus accessible et compréhensible pour le public.
- Améliorer l'accès à la justice familiale, civile et pénale.
- Fournir des outils aux plaideurs non représentés.

# Mise en place de tribunaux spécialisés :

- S'inspirant de l'expérience du Canada en matière de :
  - > Tribunaux intégrés en matière de violence domestique
  - > Tribunaux de la famille
  - > Tribunaux de la jeunesse
  - > Tribunaux pour autochtones
  - > Les tribunaux des stupéfiants
  - Les tribunaux de la santé mentale.

### • Règlement extrajudiciaire des litiges :

 Promouvoir les mécanismes de règlement alternatif des litiges afin d'alléger la charge des tribunaux.

#### 4. Renforcer la confiance du public dans le système judiciaire

## • Principe de l'audience publique :

• Promouvoir l'accès du public aux tribunaux et la diffusion en direct des procédures.

#### Des décisions transparentes :

- Assurer la publication et la mise à disposition des décisions de justice au public et aux communautés juridiques.
- L'utilisation d'un langage clair dans les décisions de justice pour améliorer la compréhension.

## Cour-Médias-Communications :

- Améliorer les communications grâce aux comités de liaison avec les médias de la Cour.
- Introduire des fonctions telles que celles de juge-conférencier et secrétaires de presse dans les tribunaux.

## • Stratégies de communication :

Développer des stratégies pour gérer les cas les plus médiatisés.

#### • Formation aux médias :

 Fournir des règles et une formation sur l'accès des médias aux informations, procédures et dossiers des tribunaux.

#### Accessibilité numérique :

Création et maintenance de sites web conviviaux pour les tribunaux.

#### Formation au contexte social :

 Formation pour surmonter les stéréotypes et les préjugés inconscients au sein du système judiciaire.

## 5. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation

# • Formation à l'égalité entre les hommes et les femmes :

• Former les juges et les administrateurs judiciaires à l'égalité des sexes et à son intégration dans les réformes judiciaires.

## L'égalité d'accès à la justice :

- Garantir aux femmes et aux filles un accès égal à la justice.
- Assurer une protection égale des droits liés au mariage, au divorce, à l'héritage, aux biens et à la propriété foncière.

# • Lutte contre la violence basée sur le genre :

- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes.
- Traduire les auteurs en justice.
- Protéger les plaignants et les témoins (adultes et enfants) pendant les procédures judiciaires.

## • Promouvoir l'égalité des sexes dans la jurisprudence :

 Développer une jurisprudence dans des domaines substantiels tels que le droit du travail et de l'emploi qui promeut l'égalité entre les hommes et les femmes.

#### La diversité dans le système judiciaire :

• Promouvoir la diversité raciale, ethnique et de genre au sein du pouvoir judiciaire.

# Engagement avec la société civile :

S'engager avec les groupes de la société civile axés sur les droits et l'égalité.

# 6. Faire progresser les droits de l'homme et l'État de droit

# Responsabilisation des populations en matière de droits :

 Sensibilisation aux droits démocratiques, humains, à l'égalité, aux droits linguistiques, aux droits des réfugiés et aux droits des peuples autochtones.

# • Assurer la protection des déclarations constitutionnelles et autres déclarations législatives sur les droits de l'homme :

 Approches jurisprudentielles de l'interprétation des droits constitutionnels, des codes et statuts relatifs aux droits de l'homme, etc.

#### Prévenir la discrimination et les abus :

 Mettre en œuvre des pratiques visant à prévenir la discrimination et les violations des droits de l'homme.

## • Intégration juridique mondiale :

 Intégrer les systèmes judiciaires nationaux aux lois et normes internationales et transnationales.

#### • Réponses juridiques à la mondialisation :

• Relever les défis de la mondialisation et renforcer la protection de la propriété intellectuelle.

### • Lutte contre la cybercriminalité et la criminalité transnationale :

Élaboration de réponses à la cybercriminalité et aux activités criminelles transnationales.

## Engagement avec la société civile :

Collaborer avec des groupes de la société civile axés sur les droits et l'égalité.

#### 7. La justice dans un monde global

## Droit commercial international et règlement des différends :

 Naviguer dans les accords commerciaux internationaux et résoudre les litiges commerciaux transfrontaliers.

# • Lois antiterroristes et de sécurité nationale :

 L'équilibre entre les mesures de sécurité et la protection des libertés civiles et des droits de l'homme.

## • Justice environnementale et changement climatique :

• Relever les défis juridiques liés à la protection de l'environnement et à la durabilité.

#### • Litiges sur le changement climatique :

 Développer une jurisprudence sur la responsabilité du changement climatique et les efforts d'atténuation.

#### • Droit des migrations et des réfugiés :

Garantir un traitement équitable et une protection juridique aux personnes déplacées.

# • Procédures d'asile et protection internationale :

 Renforcer les cadres juridiques pour les demandeurs d'asile et les réfugiés conformément aux normes internationales.

## • Justice transitionnelle et réconciliation post-conflit :

 Aider à la mise en place et au fonctionnement de tribunaux chargés de juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

#### Processus de vérité et de réconciliation :

Faciliter les initiatives de justice réparatrice dans les sociétés post-conflit.

## • Traite des êtres humains et esclavage moderne :

Renforcer la législation visant à prévenir la traite des êtres humains et à protéger les victimes.

# 8. Renforcer les systèmes judiciaires autochtones

# Reconnaissance des traditions juridiques autochtones :

- Soutenir l'intégration des lois et coutumes autochtones dans le cadre juridique national.
- Faciliter le dialogue entre les systèmes juridiques autochtones et non autochtones.

#### • Établir et soutenir les tribunaux autochtones :

- S'inspirer de l'expérience du Canada en matière de tribunaux autochtones pour répondre aux besoins spécifiques des communautés autochtones.
- Promouvoir des pratiques de justice réparatrice qui reflètent les valeurs et les traditions autochtones.

## • Améliorer l'accès à la justice pour les peuples autochtones :

- Identifier et supprimer les obstacles auxquels les peuples autochtones sont confrontés dans l'accès à la justice.
- Fournir des services et un soutien juridique adaptés à la culture.

### • Renforcement des capacités et formation à la compétence culturelle :

- Proposer aux juges et au personnel des tribunaux une formation sur l'histoire, la culture et les questions juridiques des populations autochtones.
- Renforcer la compétence culturelle au sein du système judiciaire et de l'administration des tribunaux.

# • Engagement communautaire et collaboration :

- Collaborer avec les dirigeants et les organisations autochtones pour veiller à ce que les initiatives en matière de justice répondent aux besoins de la communauté.
- Encourager la participation des autochtones aux nominations judiciaires et aux processus de prise de décision.

**Veuillez noter que** les juges ne sont généralement pas disponibles pour un déploiement sur le terrain audelà de deux semaines par mission, à quelques exceptions près. Toutefois, le CMF peut faciliter les visites techniques au Canada, fournir un soutien à distance ou organiser plusieurs missions dans le cadre d'une même initiative d'assistance technique.

# SI VOUS CONSIDÉREZ SOUMETTRE UNE PROPOSITION PAT POUR LE CMF, VEUILLEZ CONTACTER :

Nataliya Horodetsky : <u>Nataliya.Horodetsky@fja-cmf.gc.ca</u>

• Ian Morrison : <a href="mailto:lan.Morrison@fja-cmf.gc.ca">lan.Morrison@fja-cmf.gc.ca</a>

Pour plus d'informations, voir : <u>Projet de partenariat d'assistance technique – Commissariat à la magistrature fédérale | Institut canadien d'administration de la justice</u>